LES VENTES de Fonds de Commerce devant la Chambre

La Chambre a abordé, hier, la discussion du projet de loi relatif aux ventes de fonds de commerce.

Le nouveau projet limite l'application de la loi aux ventes comprises entre le 1er juillet 1927 et le 1er juillet 1932. La commission a estimé qu'il convenait de tenir compte du fait qu'au cours de l'année 1926 les transactions en matière de ventes de fonds de commerce ont été dans bien des cas, faussées au détriment de l'acquéreur, par suite de la dépréciation de la monnaie française.

Aussi propose-t-elle en étendant quelque peu les délais prévus par le gouvernement d'accorder le bénéfice de la loi aux commerçants qui auront acquis leur fonds entre le 1er janvier 1926 et le 1er janvier 1933.

Le titre III du projet du gouvernement comporte des dispositions qui permettent au tribunal de commerce d'accorder des aménagements et des délais aux débiteurs et de suspendre les effets, devenus aujourd'hui trop rigoureux, du fait d'une crise sans précédent, de la loi du 17 mars 1909.

Après une longue discussion, on est passé à l'examen des articles, puis la suite du débat a été renvoyée à mardi matin.

ADOPTION DE PROJETS DIVERS

La Chambre a adopté, hier soir, divers projets, notamment :

1° Celui tendant à punir des peines correctionnelles : 1) Ceux qui provoquent au renvoi de leur livret militaire ou de leur fascicule de mobilisation les hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux : 2) Tout disponible ou réserviste coupable de s'être mis volontairement dans l'impossibilité de représenter son fascicule de mobilisation ou d'avoir refusé de recevoir cette pièce ;

2° Le projet de crédit de report, retour du Sénat ;

3° Le collectif de juin, retour du Sénat.

La séance a été ensuite renvoyée à 22 h. 30.

UN SEPTUAGÉNAIRE ASSAILLI CHEZ LUI, A PARIS

On a trouvé à son domicile, 162, rue des Pyrénées, baignant dans son sang, un commerçant, M. Emile Allègre, âgé de 73 ans. D'après l'enquête du commissaire, il s'agirait d'une agression. C'est une voisine, qui lui portait habituellement son journal, qui l'a trouvé grièvement blessé et portant au crâne plusieurs fractures. Elle avisa aussitôt la police-secours, qui fit transporter le blessé à l'hôpital Tenon.

Au cours des paroles prononcées dans son délire, on a cru comprendre que c'est une femme qui lui rendait visite assez souvent qui l'a frappé avec un fer à repasser, puis lui a pris son portefeuille avant de partir.

Cette femme, croit-on, se nommerait Robert ou Norbert et habiterait cours de Vincennes.

EXIGEZ DE VOTRE GARAGISTE

GAZTOLINE

SUPER-HUILE pour AUTOS

308

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

La Société des Agriculteurs du Nord tiendra son assemblée générale le mercredi 4 juillet, à 11 h., dans les salons de l'Hôtel Maréchal, à Lille.

Ordre du jour : Installation du nouveau bureau ; Discours du Président ; « La Situation Economique », par M. Louis Merchier, secrétaire général.

Les personnes affaiblies doivent prendre des Pastilles JESSEL d'Huile de Foie de Morue

Rapide augmentation de poids. Puissant reconstitutant agréable à prendre en été comme en hiver.

Rien ne vaut les merveilleuses vitamines de l'Huile de Foie de Morue pour rendre aux convalescents leurs forces et leur santé — tout le monde sait cela !

Mais personne n'aime prendre cette huile à cause de son goût affreux, de son odeur repoussante et des troubles d'estomac qu'elle provoque. C'est pourquoi les médecins modernes recommandent maintenant les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue, qui font le bonheur de milliers et de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants maigres, fatigués et affaiblis.

Les Pastilles JESSEL sont recouvertes d'une couche de cuere et elles contiennent toutes les excellentes propriétés de l'Huile de Foie de Morue la plus pure, sous une forme concentrée et agréable en toutes saisons. Les personnes qui manquent de forces et de santé, et qui doivent prendre de l'Huile de Foie de Morue, apprendront cette nouvelle avec plaisir.

Vous trouverez les Pastilles JESSEL chez les pharmaciens, à frs 12,75 la boîte. Leurs effets sont remarquables. Un enfant chétif de 9 ans a repris 6 kgs en 3 mois. Une femme a gagné 8 kgs en 3 semaines.

Les fusillés de Flirey ont été réhabilités

La Cour spéciale de justice militaire siégeant au Cherche-Midi, a rendu son arrêt dans l'affaire des fusillés de Flirey.

On se souvient que le Conseil de Guerre du 63e Régiment d'Infanterie, avait, le 1er avril 1915, condamné à mort le caporal Morange, les soldats Fontanaud, Baudy et Prévost, du 60e Infanterie, pour refus de sortir des tranchées et de partir pour l'attaque. Morange, Fontanaud, Baudy et Prévost furent fusillés le 20 avril 1915, au matin.

La Cour spéciale de justice militaire a annulé le jugement du Conseil de Guerre du 63e d'Infanterie, réhabilité la mémoire des quatre fusillés et accordé le franc de dommages-intérêts que les familles réclamaient.

Dans son arrêt, la Cour estime que si les éléments matériels du crime sont établis, les éléments intentionnels ne le sont point et que le refus d'obéissance provient d'un état de prostration et non d'une volonté réfléchie des quatre soldats condamnés à mort.

VERS LE DÉSARMEMENT

Les vers intestinaux ne désarmeront qu'avec l'emploi du vermifuge Poudre Fernand, leur ennemi déclaré et toujours vainqueur. La boîte 4 frs, dans toutes Phies et contre remboursement. Phie Dégrugillier, Auchel. 346.

LA MISE EN CHANTIER DE LA TRANCHE NAVALE 1934

La Chambre des députés et le Sénat ont adopté, hier, le projet de loi autorisant la mise en chantier, entre le 1er mars et le 31 décembre 1934, de la tranche 1934 du programme naval.

SI VOUS AVEZ SOIF

N'hésitez pas, buvez **L'ANTÉSITE** avec de l'eau fraîche vous serez surpris et charmé par sa saveur exquise et par ses qualités désaltérantes.

le flacon 4 et 5 fr. dans les Pharmac., Epic., Drog., Herb

LE SÉNAT A VOTÉ LE PROJET SUR LE BLÉ

Le Sénat a repris, hier matin, la discussion du projet de loi sur la défense du marché du blé. Poursuivie l'après-midi, cette discussion s'est terminée par le vote du projet.

COLIQUES HÉPATIQUES GUÉRIES CALCULS BILIAIRES EXPULSÉS

en deux jours, chez soi, sans opération, sans douleur, à la portée de toutes les bourses. Le malade constate lui-même la présence des calculs dans les selles. Une brochure explicative avec de nombreuses attestations sera envoyée contre 1 fr sur demande adressée à M. BIERCK, pharm., 74 rue Léon Simon, METZ (Mos.). 9014

LA LÉGION D'HONNEUR A L'ÉCOLE DES PONTS ET CHAUSSÉES

M. Albert Lebrun, président de la République, a remis, hier après-midi, à 15 heures, la croix de la Légion d'honneur à la plus ancienne école nationale de France, l'école des Ponts et Chaussées.

Une camionnette happée par un train dans le Var

Les trois occupants ont été tués et le garde-barrière arrêté

On mande de Draguignan que, l'autre nuit, au passage à niveau du Luc, qui coupe la route nationale n° 7, un train de marchandises a télescopé une camionnette chargée de primeurs. Les trois occupants ont été tués.

De l'enquête à laquelle s'est livré le Parquet de Draguignan, il résulte que le garde-barrière Henri Bouffiera, voyant sur la route une circulation intense, pour ne pas en déranger, a laissé le passage à niveau ouvert puis, ayant froid, est rentré se mettre à l'abri dans sa guérite, où il s'est endormi. Il ne s'est réveillé qu'après l'accident, alerté par l'appareil avertisseur de la voiture, coincé dans le choc. Les occupants avaient été littéralement réduits en bouillie. Après interrogatoire, Bouffiera a été placé sous mandat de dépôt.

Une femme demande des explications à un pharmacien

Parmi des milliers de fortifiants dont toutes les formules se ressemblent et qui ne donnent souvent que de simples coups de fouets, lequel choisir ? Interrogez votre pharmacien. Il vous répondra que la question ne se pose plus depuis que la Science Française a découvert à Madagascar le plus fort des fortifiants : l'Uvaria. Seul en France, le vin de Frileuse est à base d'Uvaria et sa formule a été déposée au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments. L'extraordinaire puissance du Vin de Frileuse explique son succès. Préparé par un docteur en pharmacie, prix de thèse de la Faculté, le Vin de Frileuse vous donnera en quelques jours un sang vif et une santé que vous n'espériez plus vous-même. Le Vin de Frileuse coûte 6 francs chez votre pharmacien et la cure dure 3 semaines. C'est un peu plus cher que les fortifiants courants, mais le Vin de Frileuse est le plus fort des fortifiants, et votre santé n'est-elle pas le plus précieux de vos biens ? 9012

La Punaise immonde

ne se montre pas le jour. Elle se cache en de profonds repaires. Un badigeonnage au *Rozol*, poison chimique foudroyant, est le seul moyen sûr et certain de les détruire à tout jamais, ainsi que leurs œufs. 6 fr. 95 le flacon T.es Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. 9317

LE CONGRÈS DU DROIT DES FEMMES

Le congrès du « Droit des femmes », organisé par la Ligue française pour le droit des femmes a commencé, hier, ses travaux. L'après-midi, trois séances successives ont été tenues.

Des rapports sur le chômage des femmes et l'organisation de l'éducation nationale ont été présentés notamment par Mme WARINGHIEN, professeur au lycée de Lille, dont les conclusions seront discutées aujourd'hui.

Aujourd'hui, également, M. BRACKE, député du Nord, présidera le dîner du jubilé de Mme Maria Vérone, présidente de la Ligue française.

En Angleterre

SANS PASSEPORT

le 14 JUILLET

UN JOUR A LONDRES..... 100 fr.
ou à FOLKESTONE ..... 50 fr.

Programmes, Renseignements à COMITÉ INITIATIVE DE CALAIS 112, Boulevard Lafayette. Tél. 0.58

2702

UN CONCOURS POUR 2 EMPLOIS DE RÉDACTEUR STAGIAIRE A LA SOUS-PRÉFECTURE D'AVESNES

Il est rappelé que le délai d'inscription des candidatures à ce concours expirera le 2 juillet prochain. Les candidatures doivent être adressées avant cette date à la Préfecture du Nord, cabinet du préfet, service du personnel.

LA FRAICHEUR DU FRUIT SPÉCIALE

REINA

Au gaz naturel des sources de Vichy

CITRON ou FRAMBOISE

LA FOUDRE FIT 11 VICTIMES EN SUÈDE

Onze touristes réunis dans un châlet, au sommet de la montagne, à Areskutan (Suède septentrionale), à une hauteur de 1.472 mètres, ont été frappés par la foudre. L'un d'entre eux a été tué et les dix autres blessés, dont deux grièvement.

PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER

9102

NOS CONTES

LE CHIEN TROP VIEUX

Le bonhomme descendait la pente raide de la cale, retenant avec une corde son chien qui voulait avancer plus vite que lui. Les laisses sont généralement destinées aux bêtes de luxe et les campagnards n'ont pas pour habitude de s'en servir. Je regardai où allait celui-là qui se dirigeait vers l'eau sans laisser son chien courir autour de lui.

C'était un vieillard bancal, coiffé d'un chapeau mou. La brise gonflait sa blouse comme une montgolfière. En ce temps là, qui remonte au début du siècle, nos paysans portaient une blouse, raide et foncée en son neuf, que les lavages assouplissaient en lui donnant la douceur de l'azur. Des ganses blanches y ajoutaient souvent un peu de fantaisie. Sans paraître très seyante, elle était moins terne que le complet veston qui permet aujourd'hui à l'électeur des campagnes de rivaliser en distinction avec celui des faubourgs. Mon bonhomme portait cette blouse bleue et il fumait dans une pipe de terre, du type brûle-gueule, l'atroce tabac de contrebande soustrait à la vigilance des vérificateurs, dit « tabec de fossé », qui n'empoisonne plus guère les rives de la Rance depuis que l'on s'y consacre presque entièrement à la culture des primeurs.

Il répétait :

— Allons, allons, n' te presse point, n's' avons ben le temps.

Quand le chien fut au bas de la cale, près de moi, il s'arrêta parce que l'eau l'empêchait d'aller plus loin. Avec un peu d'indulgence on pouvait le qualifier de terre-neuve. Il n'appartenait que de loin à la race pure, devenue très rare, qui a les pattes palmées et la robe largement tachée de blanc. C'est un vieux chien noir au dos râpé, à l'œil triste.

— Eh ben ! dit le bonhomme, nous y v'là tout de même.

Il avait passé la corde à son bras et se mit à cogner contre son talon sa pipe qui était éteinte. Le chien attendait, la tête inclinée de côté, suivant avec intérêt les marbrures mouvantes provoquées à la surface de l'eau par un courant très violent. La marée montait rapidement entre les falaises verdoyantes bordant la rivière large comme un fleuve, un fleuve aussi important que le Danube, mais qui, au lieu de s'écouler dans la direction de la mer, aurait follement regagné sa source. Des doris, chargés de goémon à couler bas, glissaient en derivant sur l'eau couleur de plomb, regagnant les villages qui s'échelonnent sur les deux rives jusqu'à l'écluse du Châtelier près de Dinan. Venant de Jouvente, juste en face de nous, la barque de Bezard, le passeur, qui avait été entraînée loin en amont, remontait maintenant le courant en descendant la rivière. La voile pendait, flasque, contre le mât et Bezard godillait comme un forcené pour avancer de six mètres à la minute.

— Est-ce que vous passes ? cria-t-il.

Je ne passais pas, le bonhomme au chien noir non plus. Le bateau finit par heurter la cale de son ventre rebondi et Bezard l'ayant amarré, les voyageurs débarquèrent ; chacun plaçant un sou dans la main du marin.

Ils étaient deux, une commère chargée de paniers, dont le visage enluminé était surmonté de la iffe du Minihic ; un marchand de bois qui, par-dessus son pantalon portait la petite jupe de toile bise à plis de sa corporation assez semblable à la fustanelle des evzones.

— Alors, demanda Bezard observant le chien d'un œil narquois, on va à la chasse ?

— Ma foué non, dit le bonhomme, je vais le neyer.

— Tu vas le neyer ?

Prêts à monter la cale, le marchand de bois et la femme s'étaient arrêtés pour considérer le chien. Celui-ci regardait paisiblement, tour à tour, ces inconnus qui l'entouraient.

— C'est-y qu'y serait enragé ? demanda la paysanne en reculant un peu.

— Non, seulement il est vieux. Faut ben que je l' neye, puisqu'il est vieux.

— Dame ben sûr, remarqua le marchand de bois, ça n'a l'air de ren, mais ça coûte à nourrir.

— Je pense ben !

— Par les temps qui courent...

Le chien regardait son maître en agitant sa queue.

— Quel âge qu'il a ? demanda le passeur.

— Y va sus ses douze ans... Oui, c'est ben ça, puisqu'on l'a eu un peu avant que mon gars fasse sa communion.

— C'est point jeune, dit la femme.

Le chien regardait son maître en agitant sa queue...

Le marchand de bois tranchait :

— Fini. Eune bête de l'âge-là, y a pus qu'à s'en débarrasser.

Et il s'éloigna d'un pas alerte. La femme le suivit lentement, portant aux coudes ses lourds paniers bien calés sur ses hanches. Le bonhomme regardait autour de lui, cherchant quelque chose.

— Tiens, dit Bernard, v'là ton affaire. Il prit à deux mains un gros caillou et l'apporta près du chien. L'autre s'accroupit pour attacher la corde. Je me détournai pour ne plus voir, mais j'entendais toujours.

— C'était un bon chien, ça, on ne peut pas dire le contraire, c'était un bon chien et qui m'a ben rendu service, seulement quéque tu veux... à douze ans... Alles !

Et puis « plouf » avec un bruit léger de gouttes qui retombaient.

Je m'éloignais, écœuré, quand le passeur cria :

— T'avais mal amarré le cailliou, faut faire des nœuds de marin, mon vieux.

Délivré du poids qui l'avait entraîné au fond et revenu à la surface, le chien à demi suffoqué, luttait contre le courant. Il lui eut suffi de se laisser emporter pour risquer sa chance, essayer d'aborder plus loin, mais non, il revenait là où avait voulu le tuer et quand après beaucoup d'efforts, il réussit à remonter sur la cale, ce fut pour reprendre tranquillement sa place de chien près de son maître.

— Attends, je vais t'amarre, ça, mouê dit le passeur.

— Eh ben, c'est ça, fais-lui un nœud de marin que ça tienne comme y faut.

Le bonhomme se mit à bourrer sa pipe. Le chien attendait toujours.

Je crois qu'aujourd'hui je détacherais la corde pour la passer au cou du vieux. J'aurais voulu achéter cette bête, la sauver n'importe comment, mais j'avais une douzaine d'années. J'étais terriblement timide et n'osai intervenir.

— Eh ! ben, quéque tu dis de ça ?

— Ça tient, ça tient, ben, dame !

— Y pourra toujours gigoter. A moins d'écourter le filin, y n' reviendra pas nous vouère.

— Oui, du coup-là, ça tient.

Des semelles cloutées traversèrent la cale. Je serrais mes mains sur mes oreilles en fermant les yeux.

Quand je regardai autour de moi, la blouse bleue du bonhomme et la vareuse du passeur, tout en haut du chemin, se dirigeaient vers le Café du Passage.

Avec la marée la vitesse du courant s'était encore accentuée et de grands remous bouleversaient l'eau transparente où passaient des algues arrachées au fond et des méduses en voyage. Le soleil avait disparu derrière la falaise. Au loin le cours capricieux de la rivière élargie en lac se perdait dans une buée mauve. *Le vent était devenu froid.*

André REUZE.

LOTERIE NATIONALE. — Des billets sont offerts gracieusement aux consommateurs de l'excellent Yoghourt Crème Lactella. Les bons numéros sont recherchés, la liste paraîtra bientôt. 102

LA DÉFENSE AÉRIENNE ET LA MOBILISATION INDUSTRIELLE

M. Mahieu, sénateur du Nord, rapporteur de la Commission de l'Air, réclame la décentralisation des usines

Dans le rapport qu'il a établi, au nom de la Commission sénatoriale de l'Air, sur le projet de loi concernant la Défense Nationale, M. Albert MAHIEU, sénateur du Nord, a examiné, notamment, la question de la mobilisation industrielle.

« Le projet de loi qui vous est soumis, écrit M. Mahieu, comporte des crédits pour la préparation de la mobilisation industrielle, question qui par voie de conséquence intéresse la décentralisation.

« A plusieurs reprises, votre Commission a insisté auprès des Ministres de l'Air qui se sont succédé pour que ces deux problèmes : mobilisation industrielle et décentralisation industrielle (qui n'en font qu'un) soient non seulement étudiés, mais résolus. Votre Commission a interrogé à plusieurs reprises les ministres responsables et elle a constaté que ces problèmes essentiels pour la défense nationale avaient été à peine abordés.

» D'autre part, la Commission insiste sur la nécessité absolue d'insérer, dans les marchés de série, l'obligation pour les constructeurs de réaliser la plus grande partie de leur matériel dans des usines décentralisées.

» Des offres récentes avaient été faites pour la construction par une usine décentralisée, d'avions de bombardement, ces offres n'ont pas été retenues. Il paraît cependant indispensable à votre Commission que les commandes de ce genre puissent être passées en province afin de créer, non seulement un outillage de construction et de mobilisation, mais aussi de fixer les populations ouvrières au point où elles devraient travailler.

» L'existence, tout autour de Paris, de la plus grande partie des usines travaillant pour l'aéronautique constituerait en cas de conflit un danger permanent pour la défense nationale car ces usines seraient pour l'adversaire les premiers objectifs à atteindre.

» Il paraît indispensable à votre Commission que les erreurs commises en 1914 ne se renouvellent pas.

» Il faut, dès le temps de paix, réaliser un programme de décentralisation et de mobilisation industrielle et y tenir la main, sur ce point, votre Commission insiste pour qu'une étroite collaboration, dans ce domaine, soit réalisée entre les trois Départements de Défense Nationale : Guerre, Marine, Air.

» Cette solution, conforme aux lois strictes de l'économie, permettrait d'avoir des idées nettes sur les besoins et les possibilités de chacun des Départements ministériels intéressés, et ainsi pourrait être réalisé, dès le temps de paix, un organisme qui, à la mobilisation, pourrait remplir le rôle efficace de ministère de l'armement en cas de conflit.

» Chacun des départements desquels je viens de parler a à sa disposition un corps d'ingénieurs militaires ; la coordination dès le temps de paix des efforts de ces trois corps permettrait d'organiser logiquement la répartition des efforts et des moyens et le but à atteindre par chacun d'eux.

» Cette coordination doit être l'œuvre de ces organismes de défense nationale auxquels faisait allusion M. le Président du Conseil lors de son intervention à cette tribune.

» La préparation de la mobilisation industrielle telle que la conçoit M. le Ministre de l'Air et qu'il nous a exposée en commission : à savoir que la fabrication des séries dans des usines décentralisées pourrait être, à l'avenir, organisée par la maison mère, créatrice du prototype, tant pour le choix des usines que pour la création de l'outillage, nécessite de la part de votre rapporteur une remarque :

» Il paraît nécessaire à votre Commission de l'Air de laisser jouer dans la formule qui sera définitivement adoptée le jeu de la libre concurrence.

» Si l'on se reporte à des marchés antérieurs de grande série, passés à divers constructeurs, on arrive pour une même cellule à des prix inférieurs pour certains sous-traitants de 28 % sur le prix de la maison qui a construit le prototype.

» Laisser à la maison mère le soin d'organiser la production des usines sous-traitantes ne doit pas, à notre sens, comporter la fixation du prix par cette maison ; la libre concurrence par soumission cachetée doit jouer. »

VACANCES A BONSECOURS

(Belgique — 15 km. de Valenciennes)
Villégiature idéale — Magnifique forêt
HOTELS — PENSIONS — VILLAS

LA CHALEUR QUI TUE AUX ÉTATS-UNIS

C'est le cinquième jour que le thermomètre enregistre plus de 34 degrés à Washington. Vendredi, on a enregistré 40 degrés. Le ministère de la Justice a dû fermer à midi, la chaleur atteignant dans les bureaux 45 degrés. Les autres administrations ont dû fermer au début de l'après-midi ou ont travaillé avec des effectifs réduits.

Plusieurs personnes sont mortes à la suite de cette vague de chaleur qui continue de sévir sur les Etats-Unis.

Dans le Middlewest, un nombreux bétail a péri par suite de la sécheresse, et les récoltes sont brûlées par le soleil.

A New-York, le préfet de police a ordonné aux policiers de retirer leur veston pendant les fortes chaleurs.

La chaleur a causé de nombreuses victimes dans les Etats. Trois personnes sont mortes dans l'Iowa, trois dans le Nebraska, une dans l'Illinois, trois dans le Meryland, quatre dans le Michigan, quatre dans l'Ohio, trois en Pensylvanie, deux dans l'Indiana.

Dans la ville de New-York, trois personnes sont mortes.

La température atteint 37° centigrades à Baltimore (Maryland) ; 40°6 à Kansas City (Missouri) ; 36°5 à Philadelphie ; 40° à Washington ; 44°4 à Mattoon (Illinois).

CHEMIN DE FER DU NORD

CROISIÈRE SUR **LA SEINE MARITIME**

DU HAVRE A ROUEN

7/8 JUILLET 1934

TRAIN SPÉCIAL

AU DÉPART DE LILLE

PRIX TRÈS RÉDUITS (Chemin de fer et Bateau)

PRIX FORFAITAIRES TOUS FRAIS COMPRIS

Tous renseignements et inscriptions Gares de LILLE (Téléph. : 513-50) DOUAI, ARRAS et AMIENS et Agences WAGONS-LITS et LUBIN

INTERRUPTION DE CIRCULATION

Pendant la semaine du 1er au 7 Juillet la circulation sera interrompue sur les routes suivantes :

G.C. 4 à Tétegham. — Circulation déviée par la R. N. 40, les G. C. 72, 2 et 4.

N. 16 b à Rosendaël. — Circulation déviée par la R. N. 40, le G. C. 4 et le G. C. 60.

N. 347. — Interruption de circulation entre 37 k. 339 et 46 k. 047 jusqu'au 1er Septembre 1934. Circulation déviée par le V. O. 5 de Bambecque, le G. V. 17 vers Coat-Cappel, la R.N. 16 a le G.C. 55 par Reqpeède et Killen vers Houdschoote. La circulation est établie entre Bambecque et Coat-Cappel (les cinq chemins).

R. N. 345, Houplines. — Circulation déviée : du 22 Mai au 8 Juillet par le G. C. 22 et la R. N. 42 ; du 9 au 13 Juillet par le V. O. 3, le G. C. 7 E et le chemin rural n° 3, le V. O. 6 et le G. C. 22 C.

N. 42, Lille (Pont de l'Avenue de Dunkerque). — La circulation des véhicules de hauteur supérieure à 3 m.50, déviée par le boulevard de la Lorraine et la rue Lequeux.

G. 57 c, Lambersart. — Circulation déviée par l'Avenue du Bois de la Deûle, l'Avenue Pottier, l'Avenue Becquart et la rue de Lille jusqu'au 7 Juillet 1934.

G.C. 13, Interruption aux territoires d'Aubry et Hérin. — La circulation se fera par la rue Lompret à Valenciennes, le V.O. 2 et le G.C. 70 à Hérin.

R. N. 29, Quarouble et Quiévrechain. — Interruption entre p. k. 52.650 et 54.961. La circulation se fera : 1° pour les véhicules se rendant de Valenciennes à Quiévrechain par le chemin de G. C. 101 et la R. N. 354 ; 2° pour les véhicules se rendant de Quiévrechain vers Valenciennes par les G. C. 59 et 50 ; 3° pour les véhicules se rendant de Quiévrechain à Vicq ou Fresnes par la R. N. 354 et les G.C. nos 101 et 50.

N. 44, Banteux (les rues des Vignes, Bantouzelle, Honnecourt. — Circulation déviée : 1° pour la direction de Saint-Quentin, les G. C. 96 de Bonavis à Villers-Outréaux par Vaucelles et Montécouvez et 16 de Villers-Outréaux à la R. N. 44 ; 2° pour la direction de Cambrai, les G. C. 16 de la R. N. 44 à Villers-Outréaux, 76 de Villers-Outréaux à Lesdain, 15 de Lesdain à Crèvecœur, 76 de Crèvecœur à Cambrai.

G.C. 15, Reconstruction du pont sur le riot de la ville de Maretz. — Circulation déviée par le R. N. 32, les V. O. 2 et 1 de Maretz et de Busigny et le chemin latéral au chemin de fer du Nord.

G. C. 33 à Aulnoye. — Circulation déviée : 1° pour les véhicules venant de Berlaimont et se dirigeant vers la gare d'Aulnoye par la R. N. 351 et le V. O. 2 (rue Gambetta) ; 2° pour les véhicules venant de la gare d'Aulnoye et se dirigeant vers Berlaimont par le G. C. 33, le V. O. 3 (rue Mirabeau), le V. O. 6 (rue Parmentier), le G. C. 117 (rue La Fontaine) et la R. N. 351.

G. C. 80 A aux territoires de Cousolre et Hestrud. Circulation déviée par le G. C. 80 (L. P.) la R. N. 363 et le V. O. de Bérelles à Hestrud.

G. C. 20, Traverse de Fourmies. — Circulation interrompue jusqu'au 30 Juillet 1934 et déviée par les rues de Malakoff, Croiset Eliet, Edouard Flament, de la Houppe du Bois, des Carniaux, des Roquets, des Blés, du Conditionnement, de la Verrerie, Ninitte, Thiers, de Grenoble, Gambetta, Saint-Pierre, du Moulin des Houis, du Cimetière, des Cléments, des Trieux, du Chauffour.

G. C. 3, Convertissement en béton à Hondschoote et Werhem. — Interruption entre 4 k. 610 et 11 k. 789 du 20 Juin au 30 Septembre. Circulation déviée par la R. N. 347, les G. C. 55 et 110, la R. N. 16 A, le G. C. 4, vers Warhem par V. O. 4 ; vers Uxem par R. N. 347 et V. O. 2 des Moëres.

N. 345, Houplines et Frelinghien. — Circulation déviée entre la rue Bois (Houplines) et le G. C. 7 (Frelinghien). La circulation des voitures se fera par le G. C. 7 et le G. C. 7 E.

N. 17, Cambrai. — La circulation se fera : 1° au territoire de Cambrai par le boulevard Dupleix, la rue Voltaire, l'avenue de Dunkerque (R. N. 342 A), le Pont Rouge ; 2° au territoire de Neuville-Saint-Rémy par la rue du Pont Rouge (R. N. 342 A), la rue du chemin de fer (R. N. 342 A), jusqu'à son intersection avec la R. N. 17, près du Monument aux Morts de Neuville Saint-Rémy.

G. C. 16, Villers-Outréaux. — Circulation interrompue et déviée par les rues de la Gaieté, des Wuisses Varré, d'Empire, du Moulin et le G. C. 76.

G. C. 59, Revêtement en tarmacadam à Cambrai et Proville. — Circulation déviée par les rues de Marcoing, J.-Jacques Rousseau et le G. C. 29 A.

FEUILLETON DU 1er JUILLET 1934. — N. 1

LE SECRET DU SOUTERRAIN

PAR J. PETIT

Quelques années après la guerre franco-allemande qui engloutit l'empire français et vit naître la Troisième République, par un matin de printemps, un cabriolet, attelé d'un vigoureux trotteur, suivait la route qui va de Clairfayts à Eppe-Sauvage, deux villages très coquets situés à l'est de l'arrondissement d'Avesnes.

A travers des riants pâturages, cette route mène le voyageur dans une vallée profonde, pénètre sous bois le long d'un cours d'eau, puis, après un brusque tournant, se met à grimper l'autre versant.

Le cheval qui avait parcouru la distance assez rapidement, en profita pour se mettre au pas. Calé dans l'angle droit de son véhicule, le conducteur lâcha les guides et tira de sa poche une pipe de bruyère qu'il bourra consciencieusement d'un beau tabac blond et qu'il alluma en lançant de joyeuses bouffées de fumée bleue.

C'était un homme qui semblait avoir atteint la quarantaine. Il ne devait pas être très corpulent, car son poids ne faisait pas trop dévier l'aplomb de sa légère voiture.

Il avait la tête caractéristique d'un villageois madré dont les trait figés n'accusent aucune expression.

Entièrement rasé, la pipe au coin des lèvres, il aurait pu servir de modèle à quelque peintre amateur de types rustiques. Seul le regard vif de ses petits yeux gris animait cette face immobile.

Il était vêtu d'une belle blouse de toile bleue toute neuve, ornée de piqûres blanches, d'un pantalon de velours marron à côtes et d'une casquette légère.

L'ensemble du voyageur décelait un paysan aisé.

La colline, des deux côtés de la route, était entièrement boisée ; des chênes gigantesques et des hêtres majestueux étendaient leur épaisse ramure à trente pieds du sol et laissaient rarement passer une raie lumineuse qui tranchait sur le fond sombre du feuillage.

Les oiseaux emplissaient le bois d'un incessant gazouillis qui retentissait mélodieusement sous l'immense voûte.

La route sinueuse comme un gigantesque serpent se déroulait en courbes nombreuses et chacun de ses coudes changeait sans cesse l'aspect de ces lieux en y ajoutant chaque fois un nouvel attrait.

Cette voie avait été ainsi construite pour adoucir la montée qui eût été trop raide en ligne droite.

La promenade aurait été charmante pour celui qui l'aurait faite dans le but d'admirer les beautés de ce bois merveilleux.

Notre homme paraissait complètement insensible aux splendeurs qu'il avait sous les yeux ; il savourait avec délices l'arôme de son excellente pipe et s'enveloppait dans un véritable nuage de fumée.

Après un dernier virage, il atteignit le sommet du plateau en même temps que l'orée du bois.

Il eut un claquement de langue singulier et le cheval reprit aussitôt son grand trot.

La route, à ce moment, longeait la frontière ; à gauche, une école et quelques maisons, c'était la Belgique ; à droite, une grosse ferme, c'était la France. Le nom du hameau : Touvent.

Et ce fut bientôt la tortueuse descente dans la magnifique vallée de l'Helpe, entre un talus et un profond ravin.

En arrivant au milieu du village, un planton s'avança :

— Halte à la douane !

Le voyageur, sans dire un mot, exhiba ses papiers d'un air dédaigneux et vida sa pipe pendant que le préposé vérifiait le signalement de l'équipage.

C'était un vieux douanier, grand, maigre, le menton orné d'une barbiche dite impériale comme en portaient les soldats de l'époque.

— Vous n'avez rien à déclarer ? demanda-t-il en remettant le passavant.

— Voyez vous-même, répondit négligemment le voyageur.

L'homme au képi visita minutieusement le coffre situé sous le siège de la voiture et n'y découvrit qu'un sac contenant le picotin du cheval.

— Passez ! dit-il en regardant sa guérite.

L'homme n'alla pas loin ; au bout de cinquante mètres, il arrêta son véhicule à gauche, devant une auberge accueillante dont la porte largement ouverte donnait à la façade une physionomie hospitalière.

— Y a-t-il une place à l'écurie ? demanda-t-il au tenancier qui apparaissait sur le seuil.

— Oui, monsieur, fit celui-ci en s'avançant ; si vous voulez mettre votre voiture sur le jeu de quilles, je vais dételer votre cheval.

— Je préfère m'en occuper moi-même, répondit sèchement le voyageur en descendant.

Ainsi qu'on le lui avait conseillé, il amena son cabriolet sur une grosse pierre carrée encastrée dans le sol et sur laquelle se voyaient neuf cavités destinées à recevoir les quilles.

Un quart d'heure plus tard, l'homme entra dans la salle de débit et s'installa dans le fond, après avoir commandé une chope de bière et une omelette au lard.

— Pour manger, vous serez plus tranquille dans la salle du fond, lui dit une charmante jeune fille qui se préparait à le servir.

— Ce n'est pas la peine, dit-il-il, je suis très bien ici.

— Comme vous voudrez.

Après son omelette, il se fit apporter du fromage.

Au même instant, quatre personnages, habitants de l'endroit, pénétrèrent dans le débit et s'installèrent autour d'une table voisine de celle où l'étranger prenait son repas, et s'étant fait servir de la bière, ils se mirent à causer de leurs travaux agricoles et d'autres choses banales.

Au bout d'un moment, deux autres vinrent encore s'asseoir à la même table et prirent part à la conversation.

On était au mardi ; la présence de ces gens endimanchés un jour de semaine était un fait inusité.

Mais ils parlaient de tout, sauf du motif qui les avait ainsi rassemblés. A la façon qu'ils s'exprimaient, à leur allure, on reconnaissait facilement qu'ils étaient tous des bons propriétaires ayant du bien au soleil.

L'un des derniers arrivés, qui se distinguait de ses compagnons par un ventre énorme, dit soudain à un autre :

— Eh bien, Jean-Pierre, on est amateur aussi ?

— C'est selon ! répondit celui-ci évasivement.

Jean-Pierre eut en même temps un regard sévère pour son interpellateur, et lui montrant l'étranger, il mit un doigt sur ses lèvres. Le fermier ne cachait pas l'ennui que lui causait la présence de cet intrus ; il le regardait sans cesse à la dérobée, cherchant probablement à deviner ce que cet individu venait faire au pays.

L'autre n'avait pas l'air de se soucier de cette surveillance ; il semblait porter toute son attention à la confection d'une tranche de pain qu'il chargeait de beurre et de fromage, et qu'il découpait ensuite en bouchées régulières de grosseur convenable.

Mais ses petits yeux vifs, embusqués sous de minuscules paupières, avaient saisi au passage le geste de Jean-Pierre.

On avait demandé si le fermier était amateur.

Amateur de quoi ?

C'était, pour l'instant, un secret de polichinelle qui ne devait pas tarder à s'éclaircir. On a tendance, au village, à faire des mystères avec les choses les plus simples.

L'étranger devait être au courant, car il leva les yeux vers une petite affiche verte fixée au mur de la salle par quelques épingles ; on y lisait, en grandes lettres noires :

Vente, par suite de décès de la « CENSE A MULOTS » rigoureusement au comptant

Cette adjudication était annoncée pour le jour même, à dix heures ; il était la demie d'après neuf heures.

On entendit le roulement d'une voiture sur la route.

Quelqu'un dit :

— Voici le notaire.

Tous se penchèrent vers la fenêtre ; une victoria s'arrêta devant l'auberge. Deux hommes en descendirent, l'un, petit, barbe en pointe, vif d'allure, l'air important comme il s